

CULTURE JUDICIAIRE

MENTION **JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES**

■ PRÉSENTATION & OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les parcours Culture judiciaire et Professions judiciaires constituent les deux formations de la mention Justice, procès, procédures de l'Université Jean Moulin Lyon 3. Ces deux parcours ont pour objectif commun de former **des juristes alliant une compétence renforcée dans le domaine des procédures à une solide culture juridique**. Ils présentent un important tronc commun de formation, tout en proposant chacun une approche spécifique, **d'avantage méthodologique** pour le parcours Culture judiciaire, avec un mémoire de recherche, **d'avantage technique** pour le parcours Professions judiciaires, avec un stage de 12 semaines.

Ces parcours répondent ainsi aux attentes des différentes professions judiciaires en faveur d'un **renforcement des compétences dans la maîtrise du procès, civil ou pénal, accompagné d'un regard critique sur les enjeux de la justice**. Il permet en premier lieu une connaissance approfondie des règles du procès civil et pénal et du cadre, déontologique et numérique, dans lequel s'exercent aujourd'hui les professions du droit.

La compréhension de ces différents dispositifs techniques est en second lieu renforcée par leur mise en perspective dans les grands enjeux du système juridique et les représentations du juge dans la culture juridique. Cette approche du procès par son volet technique et son volet général est assurée par une équipe pédagogique diversifiée : praticiens et universitaires, spécialistes de procédure, de droits fondamentaux, d'histoire du droit ou de philosophie. Elle accorde une **importance particulière à la formation aux méthodes et à l'argumentation juridiques**. Les méthodes enseignées seront en outre pratiquées sous la forme d'exercices et travaux diversifiés, afin d'apprendre à mobiliser les connaissances acquises dans des situations différentes, telles que cas pratique, commentaire d'arrêt, dissertation, grand oral, mémoire de recherche, travail de groupe sur des arrêts de cour d'appel ou encore simulation de procès. Cette formation, technique et générale, répond aux attentes des professions du droit. **La vocation de ce parcours est de faciliter l'accès aux professions judiciaires. En formant à la recherche, il permet également l'accès au doctorat.**

■ COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtrise approfondie de la procédure pénale et civile
- Culture générale renforcée
- Aptitude à lier entre elles les connaissances techniques
- Compréhension des enjeux contemporains de la justice
- Connaissance des professions judiciaires
- Capacité à analyser, construire, critiquer et argumenter, à l'écrit et à l'oral
- Réalisation de travaux individuels et de groupe
- Formation à la recherche par la recherche

■ PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- Magistrat
- Avocat
- Commissaire de police
- Officier de gendarmerie
- Greffier
- Huissier
- Directeur de l'administration pénitentiaire
- Métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche

CONDITIONS D'ADMISSION

Tout étudiant titulaire d'un Diplôme National de Licence (DNL) ou équivalent, résidant en France ou dans un pays de l'espace économique européen, effectuant une candidature dans un Diplôme National de Master (DNM), hors parcours en formation continue et masters internationaux, doit déposer sa candidature et les documents spécifiques demandés sur la plateforme monmaster.gouv.fr, entre le 25 février et le 24 mars 2025.

Les candidatures pour les parcours sous statut étudiant seront examinées par les responsables pédagogiques, qui sélectionneront les candidats admis et les informeront via la plateforme monmaster.gouv.fr à partir du 2 juin 2025.

Pour les parcours sous statut alternant, la phase de recherche de contrat se déroulera entre le 2 mai et le 9 juin 2025, les propositions d'admission seront transmises du 13 au 16 juin 2025.

La phase complémentaire se déroulera du 17 juin au 17 juillet 2025.

Lorsque le candidat aura accepté définitivement une proposition d'admission dans un DNM, il procédera au plus tôt à son inscription au sein de l'établissement d'accueil.

Pour les étudiants ne disposant pas de DNL ou équivalent, les candidatures se feront via le portail de candidature e-candidat de l'établissement.

SEMESTRE 1	
	ECTS
UE1 - Cours magistraux fondamentaux	15
Droit international privé	
Régimes matrimoniaux	
Sûretés	
Droit pénal spécial	
Entreprises en difficulté	
UE2 - Ouverture	3
Droit de la preuve et de la prescription	
UE3 - Travaux dirigés	6
Droit pénal spécial	
Régimes matrimoniaux Sûretés (au choix)	
UE Maîtrise langue étrangère	3
Anglais	
UE libre	3
Histoire de la justice	

SEMESTRE 3	
	ECTS
UE1 - Cours fondamentaux	7
Procédure civile approfondie	
Procédure pénale approfondie	
Droit processuel	
UE2 - Cours spécialisés	10
Culture juridique	
Philosophie des droits de l'homme	
Travail de groupe : la jurisprudence de la Cour d'appel de Lyon	
UE Professionnalisation	8
Méthodologie : grand oral	
Simulation de procès	
Déontologie	
Numérique et professions judiciaires	
UE Maîtrise langue étrangère	2
Terminologie juridique appliquée en anglais	
UE libre	3
Argumentation juridique	

SEMESTRE 2	
	ECTS
UE1 - Cours magistraux obligatoires	12
Droit du crédit et surendettement	
Procédures civiles d'exécution	
Procédure pénale européenne et internationale	
Contrat d'assurance	
UE2 - Cours magistraux	6
Philosophie du droit	
Procédure civile spéciale	
Criminologie	
UE3 - Travaux dirigés	6
Procédure pénale européenne et internationale	
Droit du crédit et surendettement Successions Ateliers de méthode (au choix)	
UE Maîtrise langue étrangère	3
Anglais	
UE libre	3
Successions	

SEMESTRE 4	
	ECTS
UE1 - Cours fondamentaux	8
Justice et droit de l'homme	
Modes alternatifs de règlements des conflits (MARD) et procédures alternatives aux poursuites pénales	
Culture des droits fondamentaux	
UE2 - Cours spécialisés	8
Culture juridique	
Sources du droit	
Méthodologie juridique	
UE Professionnalisation	14
Méthodologie de la recherche	
Mémoire	

1 SEMESTRE = 30 ECTS

CONTACTS

FACULTÉ DE DROIT

📍 Campus des Quais | Lyon 7^e

☎ **04 78 78 73 01**

RESPONSABLE

Pascale DEUMIER

✉ pascale.deumier@univ-lyon3.fr

Les enseignements délivrés en première année de master visent à assurer un socle commun de connaissances en vue d'une spécialisation progressive en deuxième année de master dans la mention.

UE ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Substituable à l'UE libre, selon les dispositions prévues par le responsable pédagogique.

DES QUESTIONS SUR VOTRE ORIENTATION, VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE ?

Le Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) vous accompagne tout au long de votre cursus sur :

- vos choix d'orientation et de formation - Centre d'Information, de Documentation et d'Orientation → cido@univ-lyon3.fr
- votre insertion professionnelle - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle → baip@univ-lyon3.fr

Retrouvez également l'information sur la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle sur les enquêtes de l'Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP/DIDAP).

ADRESSE POSTALE

1C avenue des Frères Lumière - CS 78242 - 69 372 LYON CEDEX 08



📍 **Manufacture** des Tabacs
 📍 Campus des **Quais**
 📍 Campus de **Bourg-en-Bresse**

WWW.UNIV-LYON3.FR